

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

ADOPTION DU
PROJET DE
CONVENTION DE
FINANCEMENT ET
DE PARTENARIAT
AVEC ANNEMASSE
AGGLOMERATION
POUR
L'ORGANISATION
DU SALON DES
METIERS DE
L'HUMANITAIRE
« SOLIWAY »

N° BU2021-11

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 12
Pouvoirs : 0

Séance du 11 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze juin, à douze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps, sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 4 juin 2021

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents : 12

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN –
Mme Chrystelle BEURRIER – M. Marin GAILLARD –
M. Stéphane VALLI – M. Sébastien JAVOGUES –
Mme Aurélie CHARILLON — M. Jean-Claude GEORGET
– M. Philippe MONET – M. Benjamin VIBERT –
M. Christophe ARMINJON – M. Pierre-Jean CRASTES

• Délégués excusés :

Mme Nadine PERINET – Mme Carole VINCENT –
M. Gabriel DOUBLET – Mme Catherine BRUN

ADOPTION DU PROJET DE CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE
PARTENARIAT AVEC ANNEMASSE AGGLOMERATION
POUR L'ORGANISATION DU SALON DES METIERS DE L'HUMANITAIRE
« SOLIWAY »

Au titre du développement économique et de l'emploi-formation, le Pôle métropolitain du Genevois français élabore et décline une stratégie métropolitaine de développement économique, d'évolution professionnelle et de formations à l'échelle du Genevois français et dans le Grand Genève. Il accompagne les actions de planification, de promotion endogène, d'entrepreneuriat innovant, d'animation de filières mais aussi de promotion des métiers et de formations initiales et continues concourant au développement économique de son territoire. Cette stratégie de développement économique s'inscrit dans le cadre du développement global du Grand Genève et vise à la mise en place de collaborations franco-suisses et au rayonnement du Genevois français dans le Grand Genève et au niveau national (France).

Afin de faciliter le lien entre les acteurs de la Solidarité Internationale basés en Suisse et en France, élargir leur réseau respectif, et contribuer au rayonnement du Genevois français, le Pôle métropolitain souhaite participer à l'organisation de la 7^{ème} édition du Salon des Métiers de l'Humanitaire du Grand Genève du 05 au 06 novembre 2021, porté par la Cité de la Solidarité Internationale. Il s'agit du Salon « Soliway – Solidarité Internationale, mode d'emploi(s) ».

La Cité de de la Solidarité Internationale est un cluster transfrontalier porté par Annemasse agglo et joue un rôle d'accélérateur et de facilitateur entre ONG, universités, entreprises, fondations à travers 4 missions principales :

- L'hébergement d'organismes solidaires ;
- La mise en réseau notamment via des événements ;
- L'expérimentation de projets innovants avec d'autres clusters régionaux ;
- Le développement de la formation continue et de l'enseignement supérieur sur la thématique de la solidarité internationale.

Le Salon Soliway proposera différentes animations situées à Annemasse et Archamps. Cet événement cible plusieurs publics professionnels mais aussi le « grand public » et propose différents temps d'animations : temps de réseautage, de conférences, ateliers, promotion des métiers de la solidarité internationale et organisation d'une journée « Pro » dédiée aux ONG, entreprises, universités, instituts de formation présents à l'échelle du Grand Genève, mais aussi en Suisse romande et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les frais d'organisation de ce salon sont estimés à hauteur de 370 000 € incluant les RH. Plusieurs organismes publics contribuent à cet événement tels que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et Annemasse Agglo. La participation du Pôle métropolitain proposée est de 10 000 €, dans le cadre d'une convention de coopération entre entités publiques, établies entre Annemasse Agglo et le Pôle métropolitain. Le Pôle métropolitain intervient ainsi principalement dans le cadre de ses missions liées à la promotion et au développement de la Cité des Métiers du Grand Genève, de la démarche « Grand Forma ».

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité, Monsieur Christian DUPESSEY ne prenant pas part au vote,

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre le Pôle métropolitain et Annemasse agglo pour l'organisation du Salon Soliway, telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à la signer ainsi que l'ensemble des documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement participation forfaitaire de 10 000 € Nets de TVA à Annemasse Agglo, selon les modalités fixées par la convention annexée à la présente délibération.
- **D'IMPUTE** la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal « Economie et Formation », à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 18/06/21

Publié ou notifié le 18/06/21

Le Président,
Christian DUPESSEY



The seal of the Pôle Métropolitain du Genevois Français (P.M.G.F.) is circular. It features a central figure, likely a personification of justice or law, holding a scale and a sword. The text around the perimeter reads 'Pôle Métropolitain du Genevois Français' and 'P.M.G.F.' is at the bottom.